

Communiqué de presse

Embargo: 13.2.2023, 8h30

13 Sécurité sociale

Comptes globaux de la protection sociale 2021: résultats pour la Suisse et comparaisons internationales

En Europe, les dépenses sociales demeurent à un niveau élevé

Entre 2020 et 2021, les dépenses pour les prestations sociales en Europe sont restées dans l'ensemble stables, au niveau élevé atteint en 2020. En Suisse, les dépenses ont peu évolué entre ces deux années: les dernières estimations tablent sur un +0,3% en termes nominaux et -0,2% en termes réels. Elles ont atteint 207,0 milliards de francs, selon les derniers résultats publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les dépenses sociales sont restées plutôt stables, en termes réels, aussi en Autriche (-0,0%), en Italie (+0,2%) et en Allemagne (+0,5%). La France a connu une augmentation modérée (+1,5%). En général, deux tendances opposées se sont partiellement annulées en 2021: l'augmentation des dépenses sociales dans les domaines de la santé et de la vieillesse a été compensée par la baisse des dépenses sociales dans le domaine du chômage.

Avec l'assouplissement des mesures d'endiguement du COVID-19 en 2021, la Suisse et les pays de l'Europe ont connu une reprise économique et une baisse des dépenses sociales pour le chômage. Dans le domaine de la santé, par contre, les dépenses ont progressé, aussi en raison des mesures de dépistage et de vaccination. Les dépenses sociales se sont ainsi maintenues à un niveau historiquement élevé en 2021. Par rapport au niveau prépandémique (2019), les dépenses sociales en Europe étaient supérieures de 11,1% (valeur médiane). En Suisse, cet écart était aussi de 11,1%.

Haut niveau de prestations sociales en Suisse

Les prestations sociales en Europe s'élevaient en 2021 à 15 600 francs suisses par habitant (en parité de pouvoir d'achat, PPA, valeur médiane). En comparaison européenne, les dépenses sociales de la Suisse se situaient à un niveau élevé (23 900 CHF PPA par habitant), comparable à celui d'autres pays, comme l'Autriche, le Danemark (dans les deux pays, 23 100 CHF PPA par habitant) ou l'Allemagne (23 600 CHF PPA par habitant).

Les prestations sociales de la Suisse se chiffraient à 27,9% du PIB, soit 2,2 points de pourcentage de plus que la médiane européenne (25,7% du PIB). En pourcentage du PIB, les dépenses sociales des pays limitrophes étaient néanmoins supérieures à celles de la Suisse: 33,3% du PIB en France, 31,8% en Autriche, 31,5% en Italie et 31,0% en Allemagne.

Baisse des contributions

En 2021, les recettes de la protection sociale ont diminué de 3,1% par rapport à 2020: elles se chiffrent à 251,7 milliards de francs. Cette baisse est à mettre en relation avec la hausse exceptionnelle des recettes enregistrées entre 2019 et 2020 (+11,5%).

D'une part, les contributions de la Confédération avaient augmenté de 13,1 milliards de francs en 2020 avec le financement du chômage partiel et l'introduction de l'allocation pour perte de gain COVID-19: or, suite à l'amélioration de la situation économique de 2021, les contributions de la Confédération ont baissé (-2,5 milliards de francs).

D'autre part, la hausse des cotisations sociales des employeurs et employeuses de 2020 (+10,3 milliards de francs) a été largement résorbée en 2021 (-7,7 milliards de francs): le pic de 2020 est lié, entre autres, aux absences en raison du COVID-19 (couverture de salaire payée en cas de maladie) et à des versements uniques des employeurs dans la prévoyance professionnelle.

Intervention accrue des gouvernements en Europe en 2020

En 2020, la pandémie du COVID-19 a influencé non seulement l'évolution des dépenses, mais aussi l'évolution des recettes de la protection sociale. L'augmentation des recettes enregistrée en Europe se chiffre à +5,8% (valeur médiane) et en Suisse à +11,5%. Cela est lié en particulier à l'intervention des gouvernements pour pallier les effets sanitaires et économiques de la pandémie.

Les contributions publiques ont augmenté dans presque tous les pays observés (médiane européenne +15,5% et +27,0% en Suisse). Dans un contexte économique et financier difficile, les autres recettes (y c. les revenus des capitaux) ont diminué dans plusieurs pays (médiane à -3,7%), tandis qu'en Suisse elles sont restées stables (-0,3%).

Renseignements

Michele Adamoli, OFS, section Aide Sociale, tél.: +41 58 463 62 34,

e-mail: michele.adamoli@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0476

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Un accès privilégié à ce communiqué de presse a été accordé à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et au Secrétariat d'État à l'économie (SECO) trois jours avant l'embargo.

Nouveau rythme de publication

Afin de profiter pleinement des estimations précoces (early estimates), les résultats des CGPS sont publiés en deux fois. Dix mois après la fin de l'année comptable (soit au mois d'octobre), les early estimates de la Suisse sont mis à disposition sous la forme de tableaux uniquement (cf. Newsmail du 5 octobre 2022). Quatre mois après (soit au mois de février de l'année suivante), ces chiffres sont précisés et complétés par des comparaisons internationales sur les dépenses pour les prestations sociales (les comparaisons internationales des recettes suivent après environ douze mois).
Office fédéral de la statistique > Trouver des statistiques > Sécurité sociale > Comptes globaux de la protection sociale

Nouvelles page Web

Grâce aux estimations précoces (early estimates) d'Eurostat, il est désormais possible de publier de premiers résultats pour la Suisse et la plupart des pays européens huit mois avant les échéances habituelles. Pour la première fois, la Suisse propose aussi des estimations précoces pour les recettes de la protection sociale. Les pages Web des CGPS ont été ainsi complètement remaniées et complétées. Au niveau européen, il n'y a pas de early estimates pour les recettes.

Nouveau tableau exhaustif et lisible par machine

Les CGPS sont pour la première fois publiées dans leur intégralité en format lisible par machine (fichier .csv). Ce format répond aux standards de la stratégie des données publiques ouvertes (Open Government Data – OGD), pour des données gratuites, lisibles par machine et facilement réutilisables.

Remarques méthodologiques

SESPROS

Les Comptes globaux de la protection sociale (CGPS) sont basés sur le Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS) d'Eurostat. Dans ce cadre, il est possible de comparer le financement et les prestations de la protection sociale en Europe.

Sécurité sociale

La notion de sécurité sociale (aussi dénommée «protection sociale») couvre les interventions d'organismes publics ou privés destinées à soulager les ménages et les particuliers de la charge d'un ensemble défini de risques ou de besoins. Pour être considérées comme des prestations sociales, ces interventions doivent remplir les trois conditions suivantes. Tout d'abord, elles doivent servir à au moins une des huit fonctions de protection sociale: la maladie/soins de santé, l'invalidité, la vieillesse, la survie, la famille/enfants, le chômage, le logement et l'exclusion sociale. Ensuite, leur octroi ou leur financement doit revêtir un certain degré de solidarité sociale ou un caractère obligatoire, en vertu d'une loi ou d'une convention collective. Troisièmement, elles doivent exclure toute contrepartie de valeur équivalente supportée par les bénéficiaires (par exemple, des prêts bancaires, la franchise des soins de santé ou des prestations des employeurs et employeuses assimilables à des composantes salariales).

Les domaines de prestations sociales (fonctions)

Les prestations sociales sont versées aux ménages et aux particuliers qui présentent certains risques et besoins. Si une personne tombe malade, par exemple, elle court le risque de ne plus se voir

verser son salaire et a besoin de soins médicaux. Pour avoir une vue d'ensemble cohérente, toutes les prestations sociales sont attribuées à l'un des huit domaines (risque/besoin) suivants: maladie/soins de santé, invalidité, vieillesse, survie, famille/enfants, chômage, logement, exclusion sociale. Ces domaines sont désignés par le terme «fonctions» dans le SESPROS.

Cotisations sociales des employeurs et employeuses

Dans le cadre du SESPROS, cotisations sociales des employeurs et employeuses incluent tant les cotisations sociales versées effectivement à des assurances sociales (comme par exemple les cotisations sociales à l'AVS/AI/APG) que des cotisations imputées. Les cotisations imputées correspondent à un financement implicite de prestations sociales. C'est le cas du financement du congé payé en cas de maladie: lorsque l'employeur ou l'employeuse ne sont pas assurés, c'est-à-dire, quand l'employeur ou l'employeuse continuent à verser, de leur propre poche, le salaire à la personne salariée absente en raison de maladie. Dans le cadre du SESPROS, les cotisations sociales des administrations publiques (par exemple, les cantons), comptent comme cotisations des employeurs et employeuses et non pas comme contributions publiques.

Cotisations sociales des personnes protégées

Dans le cadre du SESPROS, cotisations sociales des personnes protégées comprennent aussi les primes de caisse maladie. La distinction entre cotisations sociales et primes de caisse maladie a été appliquée uniquement pour la Suisse.

Le solde entre recettes et dépenses

La différence entre recettes et dépenses (solde) ne peut pas être interprétée comme un gain ou une perte, car les CGPS incluent tant des régimes basés sur le principe de répartition (par exemple l'AVS ou l'assurance accidents) que des régimes basés sur le principe de capitalisation (la prévoyance professionnelle). De plus, selon les conventions comptables des CGPS, les recettes des organisations sans but lucratif et des régimes étatiques (sauf les assurances sociales) sont égales aux dépenses. Le solde entre recettes et dépenses des CGPS n'a donc pas de signification particulière.

Révisions

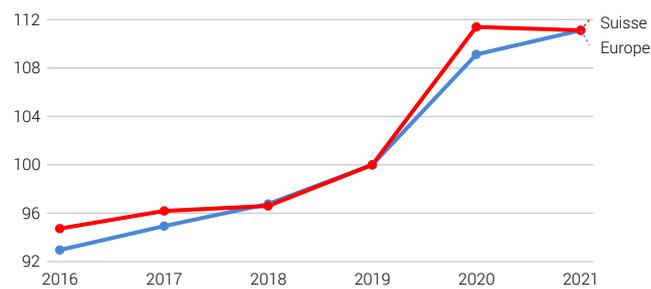
Les séries chronologiques des CGPS sont soumises ponctuellement à des révisions méthodologiques dues à des modifications dans les sources de données ou à des actualisations du manuel SESPROS. Plus d'informations sur l'analyse des révisions des CGPS sous <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/securite-sociale/enquetes/grss.html>
Office fédéral de la statistique > Trouver des statistiques > Sécurité sociale > Comptes globaux de la protection sociale > Bases statistiques et enquêtes -> Méthodologie

Une statistique apparentée: le Compte global des assurances sociales

À la différence des CGPS, qui se prêtent aussi à des comparaisons internationales, le Compte global des assurances sociales (CGAS) publié par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) renseigne de façon détaillée sur les dépenses et les recettes des dix principales assurances sociales suisses: assurance-vieillesse et survivants (AVS), assurance-invalidité, prestations complémentaires (PC), prévoyance professionnelle (PP), assurance-maladie (AMal), assurance-accidents (AA), allocations pour perte de gain (APG), assurance-chômage (AC), allocations familiales (AF) et prestations transitoires (PTra).

Évolution des dépenses pour les prestations sociales

Par tête, aux prix constants, index 2019=100



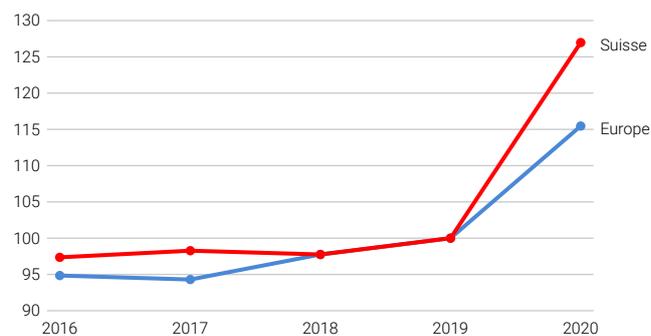
Europe: médiane des valeurs disponibles (27 pays, y compris la Suisse)

État de la banque de données: 20.12.2022

Sources: OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS); Eurostat – Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS) © OFS 2023

Évolution des contributions publiques pour la protection sociale

Par tête, aux prix constants, index 2019=100



Europe: médiane des valeurs disponibles (27 pays, y compris la Suisse)

État de la banque de données: 20.12.2022

Sources: OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS); Eurostat – Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS) © OFS 2023